

Régions > Val-de-Ruz

29.09.2012, 00:01 - Val-de-Ruz

Actualisé le 29.09.12, 01:04

Un projet précurseur se concrétise



Les jardins naturels ont la cote. La clientèle des horticulteurs souhaite de plus en plus des espaces reflétant la beauté sauvage de la nature. SP

L'Ecole des métiers de la terre et de la nature offre aux horticulteurs une formation spécialisée reconnue tant en Suisse qu'en France. Un concept unique en Suisse romande.

L'Ecole des métiers de la terre et de la nature, à Cernier (CPLN - EMTN), innove. Elle propose désormais aux horticulteurs et paysagistes une spécialisation en jardins naturels. Unique en Suisse romande, cette formation résulte d'une étroite collaboration avec la Franche-Comté. Elle permet d'obtenir, à l'issue de 18 mois de cours en modules, un brevet fédéral de contremaître reconnu tant sur sol helvétique que français. Sur le plan de l'équivalence, cette formation pourrait également satisfaire aux exigences de l'Union européenne, et ce peut-être d'ici quatre à cinq ans.

Directeur de l'EMTN, Pierre-Alain Berliani convient que la concrétisation de cet ambitieux projet transfrontalier a nécessité beaucoup de temps et d'énergie. "C'est presque une vieille histoire", explique-t-il en souriant, "puisque les premiers contacts quant à la mise en place de cette formation remontent au printemps 2010".

Approches différentes des deux côtés de la frontière

Conscients que l'Arc jurassien franco-suisse est constitué d'espaces naturels ayant les mêmes caractéristiques - soit des pâturages, des forêts et des tourbières -, des membres du Conseil régional de Franche-Comté se sont demandé si les échanges interprofessionnels transfrontaliers pouvaient anticiper l'émergence de nouveaux métiers dans les domaines de l'agriculture, de la sylviculture, du paysage ainsi que ceux issus d'une gestion des ressources naturelles plus durable. Une réflexion s'appuyant aussi sur la réalité que la Suisse est le premier employeur de Franche-Comté avec 20 000 travailleurs frontaliers.

Les approches ne sont cependant pas les mêmes dans les deux pays. " Ici, on est à l'écoute des associations professionnelles pour savoir s'il y a un besoin de nouvelles formations. En France, les lycées techniques font l'inverse. Ils conçoivent des nouvelles formations et les mettent sur le marché du travail ", explique Pierre-Alain Berliani.

Chantiers très divers pour les horticulteurs

Consultés, les milieux agricole et forestier suisses n'ont pas ressenti le besoin d'être associés au projet. Par contre, les horticulteurs paysagistes, confrontés à une mobilité plus importante dans les chantiers à conduire, doivent posséder des connaissances approfondies pour s'adapter à des terrains et des climats différents. D'où l'intérêt manifesté. " On ne réalise pas un jardin à Bevaix ou au Creux-du-Van de la même manière. La réflexion est tout autre puisque sol, climat et végétaux n'ont pas grand-chose en commun ", précise le directeur de l'EMTN.

La phase suivante a consisté à trouver un partenaire en France motivé à mettre en oeuvre une formation commune. Une démarche qui s'est concrétisée avec le centre de formation professionnelle et de promotion agricoles du lycée de Valdoie (Territoire de Belfort). " On a alors élaboré ensemble un concept au contenu de niveau professionnel supérieur. La matière enseignée s'adresse donc à des professionnels déjà qualifiés, titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou, en France, d'un brevet d'études professionnelles (BEP)."

La formation vise notamment à permettre aux candidats de devenir des acteurs reconnus du développement durable, d'améliorer leurs pratiques intuitives et mieux cerner leurs propres impacts environnementaux dans la pratique professionnelle de tous les jours et d'acquérir des ressources pour expliquer et convaincre la clientèle.

Programme commun à environ 40%

Les cours seront donnés tant à Cernier qu'à Valdoie. Quelque 40% du programme seront communs, le reste étant lié aux normes techniques spécifiques à chaque pays. " Le projet est financé à peu près pour moitié par Interreg (Programme de coopération territoriale européenne France-Suisse). Une participation qui a notamment permis d'acquérir de l'outillage, des végétaux, des livres spécifiques, et de former les enseignants ", souligne en guise de conclusion Pierre-Alain Berliani.

Par NICOLAS BRINGOLF